



Communiqué de presse du 22.03.2004

Les plantes labellisées Max Havelaar font leur apparition

Perspectives nouvelles pour le personnel de plusieurs fermes floricoles du Sri Lanka

Après l'introduction réussie de fleurs coupées issues du commerce équitable, la Fondation Max Havelaar (Suisse) continue d'élargir son offre dans le secteur non alimentaire. On trouve désormais sur le marché helvétique des plantes d'appartement certifiées équitables. Elles proviennent d'exploitations sri-lankaises et sont proposées par Coop et Migros. Le concept Max Havelaar améliore durablement les conditions de vie et de travail du personnel des fermes floricoles concernées. Quelque 360 ouvrières et ouvriers, de même que leurs familles, bénéficient ainsi des avantages du commerce équitable des plantes d'intérieur.

Les consommatrices et consommateurs ont désormais la possibilité de soutenir les travailleuses et travailleurs de plusieurs fermes floricoles du Sri Lanka en achetant des plantes portant le label Max Havelaar. Ces exploitations sont d'importants employeurs locaux, en particulier pour les femmes, qui constituent à peu près la moitié de la main-d'œuvre. Le «joint body», un comité mixte formé de représentantes et représentants de la direction et du personnel, décide démocratiquement de l'utilisation de la prime du commerce équitable. Les projets ainsi financés concernent en particulier la formation et le perfectionnement, ainsi que les soins médicaux. Ils ont un impact bénéfique sur les conditions de vie souvent difficiles des ouvrières et ouvriers, et leur ouvrent des perspectives d'avenir. En outre, le commerce équitable améliore les conditions de travail. Les exploitants s'engagent à respecter un strict cahier des charges comportant notamment des salaires minimaux, le principe de non-discrimination, un congé de maternité et un règlement sur les vacances et les heures supplémentaires. Enfin, les plantes sont produites dans le plus grand respect possible de l'environnement.

Le chiffre d'affaires sans cesse croissant des produits labellisés Max Havelaar en Suisse confirme l'intérêt marqué du public pour les produits commercialisés sur des bases équitables. S'agissant par exemple des fleurs coupées, quelque CHF 2 millions ont été versés l'année dernière au titre de la prime du commerce équitable sur des comptes spécifiques gérés par le personnel des fermes floricoles. Les projets financés grâce à cet argent améliorent durablement la qualité de vie des travailleuses et travailleurs et de leurs communautés, ce qui a aussi des incidences positives sur le développement de régions entières.

Pour de plus amples informations: www.maxhavelaar.ch ou tél. 061 271 75 00, Daniela Rondelli Stromsted, responsable Fleurs/Plantes ou tél. 021 864 41 46 Didier Deriaz, coordination Suisse Romande.

Des illustrations sous forme électronique peut être demandées à f.gecen@maxhavelaar.ch.

La Fondation Max Havelaar

La Fondation Max Havelaar (Suisse) octroie un label de qualité à des produits issus de pays dits en développement, cultivés dans le respect de normes sociales et écologiques, et commercialisés sur une base équitable. A l'heure actuelle, le label Max Havelaar existe pour les produits suivants: fruits, café, jus de fruits, miel, chocolat, cacao, sucre, thé, fleurs, riz et plantes. Ces produits sont proposés dans le commerce de détail, dans certains restaurants et par de nombreux torréfacteurs.

La Fondation Max Havelaar (Suisse) a été fondée en 1992 par les six grandes œuvres suisses d'entraide: Pain pour le Prochain, Caritas, Action de Carême, EPER, Helvetas et Swissaid.

Pour toutes informations: www.maxhavelaar.ch